

L'acquisition d'archives privées et les fonds d'archives de l'humour à Bibliothèque et Archives nationales du Québec

JONATHAN ALEXANDRE-PIMPARÉ

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

RÉSUMÉ

Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) acquiert des archives privées depuis plus de cent ans. Touchant des sujets variés, ces archives ont pour but de représenter le mieux possible la société québécoise sous ses diverses facettes. L'objectif du présent article sera de décrire le processus d'acquisition et d'encadrement d'archives privées à BAnQ, plus spécifiquement celles ayant trait à l'humour. La première partie se concentre, de manière plus générale, sur le processus d'acquisition par la présentation des outils d'évaluation mis en place par la BAnQ. La seconde partie s'attardera aux fonds acquis touchant le domaine de l'humour : théâtre et univers du burlesque; caricatures, bandes dessinées et photographies; textes et documents d'auteurs et d'autrices; fonds d'organismes gouvernementaux reliés à l'humour.

ABSTRACT

Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) has been acquiring private archives for over a hundred years. Touching on various subjects, these archives aim to represent Quebec society in its various facets as best as possible. The objective of this article will be to describe the process of acquisition and management of private archives at BAnQ, more specifically those relating to humor. The first part focuses, more generally, on the acquisition process through the presentation of the evaluation tools put in place by BAnQ. The second part will focus on funds acquired relating to the field of humor: theater and the world of burlesque; caricatures, comics and photographs; texts and documents by authors; funds from government organizations related to humor.

MOTS CLÉS

Archives, acquisition, archives privés, fonds, humoriste

INTRODUCTION

L'acquisition d'archives privées fait partie des activités des Archives nationales depuis ses origines³⁰. Depuis un siècle, des centaines de fonds d'archives privés se retrouvent ainsi à Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ). Ils concernent divers aspects de la société québécoise : religion, éducation, littérature, télécommunications, etc. Le processus d'acquisition se fait en continu, de nouvelles offres étant analysées sur une base quasi-quotidienne. Le but de BAnQ est de posséder un patrimoine documentaire le plus représentatif possible de la société québécoise. Les archives conservées doivent donc refléter l'histoire du Québec et sous toutes ses facettes et rendre compte de la pluralité des individus ou groupes d'individus de la province.

Comment BAnQ procède-t-elle à l'acquisition de fonds d'archives privées? Quelles sont les barèmes et outils dont BAnQ s'est dotée afin d'encadrer les acquisitions? Comment le processus se concrétise-t-il, notamment pour le domaine de l'humour? Ce sont quelques questions auxquelles le présent article voudra répondre.

Dans un premier temps, on verra comment s'effectue le processus d'acquisition à BAnQ. Au travers de chacune des étapes, on présentera les outils permettant d'effectuer l'évaluation d'une offre d'acquisition et certains éléments de négociation. Ensuite, on exposera l'utilité du Guide des archives de l'humour pour les gens du milieu susceptibles, éventuellement, de faire don de leurs documents.

Dans un second temps, on procédera à un survol des fonds reliés au milieu de l'humour déjà acquis par BAnQ. Ils sont regroupés, après une description sommaire, selon les catégories suivantes : artistes aux multiples talents; théâtre et burlesque; caricatures et bandes dessinées; auteurs et autrices; fonds de photographies; fonds gouvernementaux.

1. PROCESSUS D'ACQUISITION D'ARCHIVES PRIVÉES

Toute acquisition d'archives privées suit un même processus et les étapes sont décrites à la Figure A.

1.1 Évaluation de l'offre initiale

Le processus débute par la réception d'une offre. Elle peut être effectuée par tout individu, que ce soit pour ses propres archives, pour celles d'un organisme ou encore pour le compte d'une autre personne. L'offre initiale doit décrire sommairement la nature du don : la personne ou l'organisme ayant créé les documents, le sujet concerné, les types de documents offerts, le lien entre la personne effectuant l'offre et celle ayant créé les documents, etc.³¹

³⁰ Les Archives de la Province de Québec ont été créées en 1920, avec la nomination de Pierre-Georges Roy. Dès la première année, le rapport fait état d'acquisition d'archives de nature privée, notamment une gravure en couleur et des rapports annuels de la Société catholique de protection et de renseignements.

³¹ L'offre s'effectue sur le portail de la BAnQ, à l'aide du formulaire du donateur : <https://www2.banq.qc.ca/formulaires/pistard/>.

Figure A - Étapes d'acquisition d'archives privées



Les informations transmises sont analysées par le personnel de BAnQ selon les étapes suivantes.

1.1.1 Intérêt de la personne

Pour toute acquisition, il est vital de comprendre la personne, physique ou morale (comme un organisme par exemple), ayant créé les documents. Une telle compréhension s'effectue en étudiant sa vie, ses réalisations, sa notoriété et sa contribution à la société. Il faut analyser l'apport de la personne dans son ou ses domaines d'expertises afin de voir quel y a été son impact. Les diverses formes de reconnaissances reçues par des pairs d'un domaine, le gouvernement ou la société de façon générale, peuvent aider à comprendre un tel impact. Ainsi, une personne ayant une notoriété reconnue a plus de chance de voir son offre acceptée et archivée.

Cette analyse est la même, qu'il s'agisse d'une personne physique ou morale. Lorsqu'une offre concerne plusieurs individus, tel un groupe de musique ou les membres d'une même famille, l'analyse prend en considération, en plus de chaque membre individuel, l'apport du groupe dans son ensemble.

1.1.2 Intérêt des documents

L'analyse doit aussi déterminer si les documents permettent de bien témoigner de la vie de la personne, de l'organisme ou du groupe concerné. L'analyse des documents doit aussi tenir compte du sujet ou des thématiques s'y retrouvant.

La teneur des archives reste toutefois primordiale dans l'étude d'une offre et prime sur la notoriété. Il demeure donc possible qu'une offre soit acceptée, même si le sujet concerné a été peu documenté dans les fonds d'archives de BAnQ, ou que les documents le concernant soient à peu près inexistant.

1.1.3 Offres refusées

Les offres refusées le sont souvent en raison des types de documents proposées. BAnQ refuse presque systématiquement :

- les documents publics, soit ceux relevant d'un organisme public³², chaque organisme devant assumer la conservation de ses archives ou les verser à BAnQ, selon les exigences établies par la Loi. L'acquisition d'archives ne s'effectue que pour des documents de nature privée.
- les documents publiés, soit ceux déposés à BAnQ selon le dépôt légal tels les livres, revues et journaux³³, à l'exception des documents annotés par la personne. Ces notes peuvent alors contenir des informations permettant de contextualiser les réflexions de la personne en question.
- les œuvres d'art et objets, qui sont des pièces devant plutôt se retrouver dans des musées. BAnQ se concentre sur le patrimoine écrit.
- le matériel de recherche, telle la documentation colligée pour de la recherche généalogique (copies d'actes notariés, notes de recherche) ou ayant servi à la publication d'un ouvrage (photocopies, bibliographies). L'information se retrouve à d'autres endroits sous diverses formes, parfois même à BAnQ.

Les offres se concluent, pour la majorité, suivant cette analyse préliminaire. Certaines peuvent être redirigées vers un autre service d'archives, dont le mandat correspond mieux à la nature des documents ou de la personne concernée.

1.2 Évaluation des archives proposées

Lorsque l'offre passe l'évaluation initiale, le personnel de BAnQ entre en contact avec la personne donatrice, afin de discuter plus en détail des documents et de planifier une rencontre qui permet d'évaluer directement les documents visés par l'offre.

Cette étape contient une assez grande part de subjectivité. Cependant, BAnQ s'est dotée de quelques outils pour parer à cet apparent arbitraire et baliser l'évaluation des archives, qui sont : le cadre conceptuel, la politique d'acquisition, la catégorisation des fonds d'archives et des guides de tri.

1.2.1 Cadre conceptuel

Le cadre conceptuel balise l'évaluation des documents pour les trois principales sources d'archives se retrouvant à BAnQ : gouvernementales, judiciaires, privées. Ce cadre se décline en six dimensions (Voir l'annexe 1 pour une description des dimensions). Chacune de ses dimensions possède des critères d'évaluation lui étant propres. Le cadre est appliqué par l'ensemble du personnel des Archives nationales de BAnQ.

1.2.2 Politique d'acquisition

Le cadre conceptuel étant général, la politique se veut un outil spécifique pour les archives privées. Elle établit ainsi la ligne directrice et les principes guidant et orientant BAnQ dans son processus d'acquisition (Voir l'annexe 2 pour une description des principes).

³² Pour les archives, les organismes publics sont énumérés dans la *Loi sur les archives* (RLRQ, c. A-21.1)

³³ Le dépôt légal s'effectue en fonction du *Règlement sur le dépôt légal des documents publiés autres que les films* (RLRQ, c. B-1.2, r. 1)

1.2.3 Catégorisation

En 2018, BAnQ a catégorisé ses fonds d'archives par secteurs d'activité (Voir l'annexe 3 pour les catégories regroupées selon leur représentativité). Ce travail a permis de quantifier le nombre de fonds selon chaque catégorie et de la représentativité, en termes de quantité des secteurs d'activités dans les fonds de BAnQ.

Ce travail influence fortement l'acquisition. Ainsi, l'acquisition sera plus limitée pour des offres touchant un secteur surreprésenté, alors qu'elle sera considérée comme étant à prioriser pour les offres d'un secteur sous-représenté. Pour ces derniers, BAnQ souhaite prioriser l'acquisition d'archives de communautés culturelles, afin d'illustrer leur contribution à l'histoire du Québec, et de fonds de commerces et entreprises, pour témoigner de leur apport à la vie économique et sociale québécoise.

1.2.4 Guides

À l'occasion, BAnQ produit des outils spécifiques à un secteur d'activité pour faciliter la gestion de l'information des personnes et organismes dudit secteur³⁴. Ces guides sont des outils essentiels lorsque vient le temps d'évaluer une offre d'acquisition.

1.3 Présentation au comité consultatif

Les offres intéressantes suivant cette analyse sont soumises à un comité consultatif qui a le pouvoir de statuer sur toute acquisition d'archives.

Il offre une transparence et un regard externe sur les offres et étudie l'intérêt historique des documents proposés. Il doit notamment s'assurer que le projet d'acquisition est conforme à la politique d'acquisition et aux champs de compétences de BAnQ. Il vérifie aussi que le projet n'est pas visé par le mandat d'acquisition d'un autre service d'archives. Dans ce cas, le comité peut recommander le transfert de l'offre vers l'institution appropriée.

Le comité est composé de quatre membres du personnel de BAnQ, responsables de l'acquisition d'archives privées, ainsi que de cinq membres externes à l'institution. Ces membres doivent provenir de divers domaines d'activités, de différentes régions administratives et être associés à des institutions distinctes. Leur nomination est effectuée par la conservatrice des Archives nationales, sur recommandation de la directrice des Archives nationales à Montréal.

Il est possible que le comité refuse l'acquisition. Cette décision est finale et met fin à la demande.

1.4 Négociation et signature de la convention de donation

Les offres acceptées par le comité consultatif passent ensuite à l'étape de la convention de donation. Ce contrat a pour but d'officialiser, à l'aide d'un contrat, l'acquisition des documents. Il doit aussi préciser quelques notions, notamment le transfert physique, les licences d'utilisation, les conditions d'accessibilité et l'évaluation monétaire. Tous ces éléments sont négociés avec la personne effectuant la donation.

³⁴ Tous ces guides sont disponibles sur le portail de BAnQ à l'adresse suivante : <https://www.banq.qc.ca/notre-institution/les-outils-mis-la-disposition-des-professionnels-de-linformation/>

1.4.1 Transfert physique

L'acquisition officialise le transfert de la propriété matérielle des documents à BAnQ. À partir de ce moment, elle se réserve le droit de décider ce qui advient des documents, une fois sous sa responsabilité. Elle peut ainsi déterminer ceux qui seront conservés en permanence et ceux qui seront détruits.

1.4.2 Licences d'utilisation

Bien que la propriété matérielle soit transmise à BAnQ, la propriété intellectuelle reste sous la responsabilité des personnes ayant créé les documents. Toute utilisation de ceux-ci nécessite l'autorisation des personnes concernées, afin de respecter la *Loi sur le droit d'auteur* (LRC, 1985, c. C-42).

Pour faciliter la consultation des documents et limiter les échanges futurs avec la personne donatrice, BAnQ prévoit des licences d'utilisation dans la convention de donation dont chacune prend en considération l'utilisation :

- commerciale, qui s'applique lorsqu'un bien ou un service générera des profits.
- non commerciale, qui s'applique pour toute utilisation d'un bien ou d'un service, sans qu'il n'y ait de profits générés.

Une licence tient aussi compte de l'utilisation du bien :

- par BAnQ; elle s'applique pour toutes les activités que BAnQ effectue dans le cadre de son mandat et de ses missions.
- par le public; elle s'applique pour toute personne autre que BAnQ désirant se servir des documents.

Chaque licence permet ainsi à BAnQ d'autoriser son personnel ou le public à utiliser les documents, selon les conditions de la convention. Si l'utilisation désirée dépasse ce cadre, il faudra s'adresser directement à la personne ayant signé la convention. Dans ce cas, BAnQ prévoit dans la convention quelle information peut être transmise au public pour établir le contact avec la personne effectuant la donation.

À noter que la licence ne s'applique que pour les documents produits par la personne. Il est impossible pour une personne n'ayant pas créé les documents de produire une licence, puisqu'elle n'en a pas les droits. Aussi, BAnQ exige minimalement une utilisation non commerciale des documents dans le cadre de ses activités.

1.4.3 Conditions d'accessibilité

Une personne offrant ses archives peut aussi exiger des restrictions d'accès pendant une certaine période. Ces restrictions sont à la discrétion de la personne donatrice. BAnQ tente de limiter le plus possible les restrictions facultatives, afin de faciliter l'accès aux documents.

Certaines conditions d'accessibilité doivent obligatoirement être respectées par BAnQ, sans avoir à se retrouver dans la convention. C'est le cas notamment de restrictions relatives aux renseignements personnels, dont l'accès sera restreint en conformité avec le cadre législatif.

1.4.4 Évaluation monétaire

BAnQ ne fournit aucun montant financier pour acquérir des donations mais offre plutôt la possibilité d'effectuer une évaluation monétaire, afin de déterminer la juste valeur marchande des documents. Cette valeur correspond au prix le plus élevé, exprimé en dollars, qui peut

être obtenu pour un bien sur un marché libre de toute restriction. Une telle valeur est hypothétique et permet surtout l'émission d'un reçu fiscal pour fins d'impôts. Ce bénéfice peut être utilisé en tant qu'incitatif à la donation d'archives.

1.5 Nouvelle évaluation lors du traitement

Une fois la convention signée, les documents sont transférés à BAnQ, qui commence alors le traitement du fonds. Cette étape mène à une nouvelle évaluation au cours de laquelle seront déterminés les documents à conserver et ceux à détruire.

Alors que l'offre était évaluée de façon générale, ce traitement s'effectue de façon spécifique à chaque document. Il y aura élimination des copies, des documents donnant peu de contexte ou ne donnant aucun renseignement sur la vie de la personne ou de l'organisme, etc. En ce sens, BAnQ a produit le document *Normes et procédures archivistiques de la Direction générale des Archives de BAnQ – Chapitre sur le tri*. Cet ouvrage permet de guider le personnel sur le tri par type de document.

Le fonds traité est indexé et rendu public sur la plateforme de diffusion Advitam. Les documents numériques ou numérisés sont mis sur la plateforme BAnQ numérique.

1.6 Guide de l'humour

Comme on l'a mentionné précédemment, BAnQ produit à l'occasion des guides d'archives pour un secteur d'activité. Un tel outil a été produit pour le domaine de l'humour. Paru en 2025, il est le fruit d'une collaboration entre l'École nationale de l'humour (ENH), l'Association des professionnels de l'industrie de l'humour (APIH), l'Observatoire de l'humour (OH) et BAnQ.

1.6.1 But du guide

Le guide a pour but de proposer des balises pour l'évaluation d'archives associées au milieu de l'humour. Il veut ainsi préciser quels sont les documents à conserver qui ont un intérêt historique ou qui témoignent de façon significative des activités de ce domaine. Il viendra aussi simplifier l'évaluation effectuée lors de prochaines offres d'acquisition de personnes ou d'organismes de l'humour, que ce soit pour BAnQ ou tout autre service d'archives.

1.6.2 Structure du guide

Le guide contient quatre principales sections.

La première est une structure logique de classification, afin d'aider les gens du milieu à organiser leurs documents (Voir le Tableau 1 et l'annexe 4).

La deuxième section concerne les délais de conservation, selon les types de documents associés au plan de classification. Elle recommande les durées d'utilisation à respecter, ainsi que les documents à détruire et ceux à conserver pour des raisons historiques.

La troisième section contient des conseils généraux en gestion d'archives. Elle suggère aux gens comment faire un premier tri. Elle donne quelques conseils sur la façon d'assurer un sain entreposage des documents papiers et numériques et de numériser les documents. Enfin, la section se termine avec des méthodes de destruction sécuritaire de l'information.

La quatrième section contient quelques conseils légaux de base, accompagnés de références pertinentes. Elle aborde sommairement la notion des droits d’auteur et la protection des renseignements personnels. Elle donne aussi quelques conseils pour la donation d’archives auprès d’une institution. Enfin, la section aborde la notion de dépôt légal effectué à BAnQ.

1.6.3 Plan de classification et public concerné

Comme le guide s’adresse au milieu de l’humour de façon générale, certaines parties du guide seront plus pertinentes pour certains organismes, alors que d’autres s’adresseront plutôt aux individus associés à ce domaine. Le Tableau 1 présente la structure générale du plan de classification (Voir l’annexe 4 pour une version plus détaillée du plan)

Tableau 1 - Structure générale du plan de classification

Séries du plan	Public concerné
01 Administration	Général
02 Ressources humaines	
03 Ressources financières	
04 Ressources mobilières et immobilières	
05 Communications et relations publiques	
06 Vie personnelle et professionnelle d’artistes	Spécifique aux individus
07 Productions humoristiques	Spécifique à l’humour
08 Formation et perfectionnement	

Les séries 01 à 05 concernent des documents communs à toute personne ou organisme, de l’humour ou d’autres secteurs. L’information de cette section sera très pertinente pour des organismes, tels les producteurs, les diffuseurs, les gérants et les agents de spectacles.

La série 06 s’applique aux informations relativement à des individus et intéressera particulièrement les artistes et humoristes.

Les séries 07 et 08 concernent les productions humoristiques et la formation et s’adressent au milieu de l’humour, aux artistes et humoristes, ainsi qu’aux organismes gérant le contenu produit par les artistes. Des organismes de recherche, des chercheurs ou des étudiants pourraient aussi y trouver leur compte.

2. FONDS D’ARCHIVES RELATIFS À L’HUMOUR

Selon la catégorisation mentionnée plus haut, les fonds d’archives associés à l’humour se retrouvent dans les *Arts de la scène*³⁵. Cette catégorie doit être comprise dans son sens large. Elle regroupe toutes les performances à travers les différents médias : théâtre, salle de spectacle, télévision, cinéma. Ce domaine étant vaste, le présent article se concentre sur les fonds les plus pertinents lui étant associés³⁶.

³⁵ À noter que les *Arts de la scène* est l’une des catégories les plus représentées à BAnQ, avec près de 300 fonds.

³⁶ Diverses personnalités artistiques ont touché épisodiquement à l’humour au cours de leur carrière et à travers différents médiums. Pour d’autres fonds pouvant concerner ce domaine, il est possible de consulter les

BAnQ identifie ses fonds d'archives par classe³⁷. Ces classes s'appliquent à l'ensemble des fonds, autant publics que privés. Pour le présent article, il sera question des cotes suivantes:

- MSS : elle regroupe les fonds et collections d'archives privées acquis par la Bibliothèque nationale du Québec, qui effectuait certaines acquisitions avant la fusion³⁸.
- P : elle s'applique aux fonds d'archives privés acquis par les Archives nationales, que ce soit avant ou après la fusion.
- E : elle correspond aux organismes publics et représente le pouvoir exécutif de l'État.

Le nombre suivant la cote est un numéro séquentiel. Le chiffre étant attribué par centre d'archives, certains fonds peuvent posséder les mêmes classe et numéro³⁹.

2.1 Artistes aux multiples talents

Les fonds suivants sont consacrés aux artistes qui ont su marquer le monde de la culture par leur polyvalence, que ce soit par leur performance sur scène, par le chant, à l'écrit, ou par leur rôle de direction.

Le MSS474 Fonds Claude Meunier, dramaturge, comédien, humoriste et acteur, contient plusieurs manuscrits de ses œuvres, ainsi que quelques enregistrements sonores.

Le P765 Fonds Yvon Deschamps, auteur, comédien, producteur, chansonnier et humoriste, comporte des manuscrits de ses monologues et chansons. On y retrouve aussi de nombreux dossiers relatifs à son implication sociale.

Le P851 Fonds Clémence DesRochers, humoriste, poète, auteure-interprète, dessinatrice et comédienne regroupe plus de 70 cahiers de son journal personnel remplis de ses inspirations et idées, ainsi que quelques partitions et paroles de chansons.

Le P888 Fonds Dominique Michel, chanteuse, comédienne et animatrice est principalement composé de photographies, ainsi que de quelques cahiers manuscrits et de documents relatant ses nombreux voyages.

Le P919 Fonds Jean-Guy Moreau documente les nombreuses prestations de cet humoriste-imitateur, comédien et chanteur. Il se compose de textes annotés, de photographies et de quelques documents audiovisuels.

Tous ces fonds sont conservés à Montréal.

catégories *Arts de la scène* ou *Télécommunications* de façon générale. Des liens suivant les notices de fonds sont disponibles afin d'effectuer une recherche préétablie selon l'une ou l'autre de ces catégories.

³⁷ On peut consulter toutes les classes de fonds à l'aide de la recherche avancée d'Advitam.

³⁸ La Bibliothèque nationale du Québec a fusionné avec les Archives nationales du Québec pour constituer BAnQ en 2006.

³⁹ Un lien vers la notice Advitam de chacun des fonds décrits plus bas se retrouve à la fin du présent article.

2.2 Théâtre et burlesque

Le théâtre et le burlesque ont occupé une place primordiale dans la constitution de l'identité québécoise au courant de l'histoire.

Le MSS206 Fonds Théâtre des Variétés porte sur les spectacles de burlesque et les comédies musicales qui y furent présentées. Il contient des scénarios de sketches, des photographies et des affiches.

Le MSS433 Fonds Jean Grimaldi, pionnier du monde du spectacle québécois, propose plusieurs œuvres de spectacles burlesques et de vaudeville, la plupart étant inédites.

Le MSS461 Fonds Comédie Canadienne, Théâtre de la Comédie Canadienne et Fondation Nationale de la Comédie porte sur ce théâtre et sa fondation. Il contient bon nombre de dossiers de production, plusieurs étant des œuvres canadiennes.

Le MSS471 Collection Gilles Latulippe regroupe les archives recueillies par l'artiste tout au long de sa vie. Elles témoignent du burlesque et des premières séries humoristiques télévisuelles. On peut noter particulièrement les manuscrits d'œuvres et de scénarios, dont certains sont inédits.

Le P909 Fonds Jean Bissonnette se concentre sur ce directeur artistique. Il témoigne de la mise en scène de plusieurs artistes, dont certains grands noms de l'humour. Le fonds contient des scénarios d'émissions qu'il a réalisées ou produites.

Le P924 Fonds Ligue nationale d'improvisation informe sur le jeu d'improvisation et les performances d'artiste au travers des diverses compétitions de la Ligue (LNI).

Le P10020 Fonds Les Productions 3M [pièce de théâtre Broue] porte sur la conception et la tenue de la pièce de théâtre. On y retrouve différentes versions des textes de la pièce, ainsi que des documents audiovisuels et sonores utilisés durant le spectacle.

Le P10047 Fonds Rose Ouellette, mieux connue sous le nom de La Poune, témoigne entre autres du processus de création de spectacles burlesques et sur les rapports privilégiés que l'artiste a entretenus avec son entourage.

Tous ces fonds sont conservés à Montréal.

2.3 Caricatures et bandes dessinées

Depuis des centaines d'années, l'humour se transpose en images. BAnQ a ainsi fait l'acquisition de documents de plusieurs artistes s'étant illustrés à travers la caricature et la bande dessinée. À noter que tous les prochains fonds se composent principalement de dessins et de croquis des artistes.

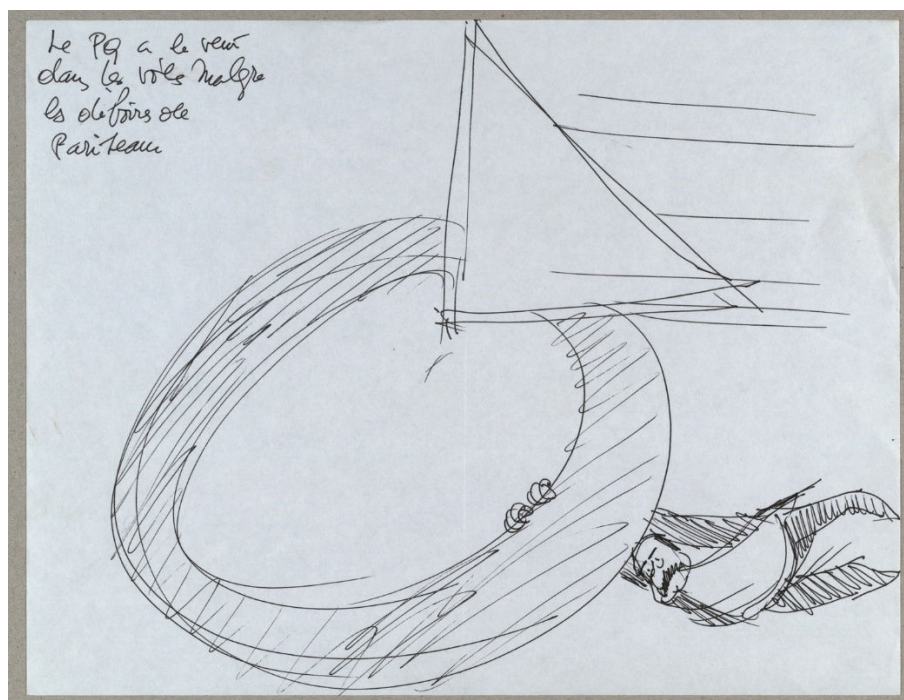
Le P155 Fonds Anthony Delatri : caricaturiste du journal *Le Nouvelliste*.

Le P173 Fonds Roland Berthiaume : mieux connu sous le pseudonyme de *Berthio*.

Le P575 Fonds Jean-Marc Phaneuf : collaborateur à divers journaux, magazines, et émissions télévisuelles.

Le P682 Fonds André Pijet : caricaturiste d'origine polonaise.

Le P683 Fonds Jean-Pierre Girerd : artiste français au travail quasi exclusif pour le journal *La Presse*.



Projets de caricatures
La Presse, [196-],
1976-1998, Archives
nationales à
Montréal, Fonds
Jean-Pierre Girerd,
(06M,P683,S2,SS1,S
SS1,D3).

Le P687 Fonds André-Philippe Côté : bédéiste et caricaturiste du journal *Le Soleil*.

Le P700 Fonds Éric Godin : créateur de l'émission télévisuelle *Le petit dessin de Godin*.

Le P716 Fonds Raoul Hunter : caricaturiste pour le journal *Le Soleil*.

Le P779 Fonds Journal Métro-Express : éditeur de caricatures produites par Jean-Pierre Girerd et Gauthier.

Le P790 Fonds Albert Chartier : illustrateur des années 1940-1960.

Le P821 Fonds Société des Créateur(trice)s et Ami(e)s de la Bande Dessinée de la région de Québec : organisme dédié à la promotion et la diffusion de la bande dessinée et des artistes du Québec.

Le P825 Fonds Jacques Gagnier : illustrateur et graphiste, surtout entre les années 1930 et 1970.

Le P836 Fonds Maurice Macot : caricaturiste belge des années 1960 à 1990. On y retrouve notamment quelques dessins faits avec l'assistance par ordinateur.

Le P844 Fonds Jacques Hurtubise : bédéiste connu pour son personnage *Le Sombre Vilain*.

Le P965 Fonds Lucien Émond : illustrateur, dessinateur et caricaturiste de presse, dont le travail participe à l'évolution de la caricature de presse au Québec.

Le fonds P155 se situe à Trois-Rivières. Les fonds P687, P716, P821 et P965 sont à Québec. Les autres fonds se trouvent à Montréal.

2.4 Auteurs et autrices

Les trois prochains fonds concernent des personnes ayant fait preuve d'humour principalement à travers leur plume.

Le MSS210 Fonds Raymond Dubé porte sur ce journaliste du *Nouvelliste* et du *Soleil*. Il contient quelques écrits à saveur humoristiques.

Le P861 Fonds Albert Brie porte sur ce journaliste, scénariste et auteur prolifique d'écrits humoristiques. Il contient plusieurs textes d'émissions radiophoniques et télévisuelles, ainsi que des manuscrits de ses chroniques.

Le P914 Fonds Jean-Pierre Plante témoigne de cet auteur, producteur au contenu et directeur artistique. Il se compose surtout de textes et scénarios pour des productions télévisuelles et sur scène. Le Tableau 2 présente deux exemples d'amorces d'histoire pour la série télévisée *Moi et l'autre*.

Le fonds MSS210 est conservé à Québec. Les fonds P861 et P914 se trouvent à Montréal.

2.5 Fonds de photographies

Les prochains fonds sont consacrés à des artistes et des organismes qui ont témoigné du Québec à travers leur lentille. Ce sont les fonds ayant la plus grande quantité de tels documents visuels. Entre autres, on y retrouvera plusieurs photographies de multiples artistes et événements associés à l'humour.

Le P48 Fonds Conrad Poirier : incontournable photographe-journaliste. Son fonds possède plus de 23 000 photographies des années 1930 à 1960.

Le P129 Fonds Studio Henrichon (1981) inc. : studio de photographie de Trois-Rivières. Il possède près de 12 000 photographies sur l'actualité des années 1970 à 2000.

Le P833 Fonds La Presse : un des principaux médias écrits au Québec depuis 1884. Il contient plus de 680 000 photographies sur l'actualité du Québec au travers des années. À noter qu'on y retrouve aussi quelques caricatures originales.

Le P939 Fonds Rainville photographe : studio de Québec. Il contient plus de 460 000 photographies d'événements et de personnalités allant de 1945 à 1996.

Tableau 2 - exemples d'amorces d'histoire pour la série télévisée *Moi et l'autre*

1) Souvenirs retrouvés

Un cousin de Dominique arrive inopinément à l'appartement avec tout un chargement d'objets hétéroclites: la vieille marraine de Dodo a vendu la maison de campagne où Dodo et Denise passaient leurs étés dans leur jeunesse et elle leur renvoie leurs souvenirs. Action possible avec les objets qui encombrent le foyer (puis l'appartement), qui dérangent Lavigreur, qui forcent Gustave à faire plusieurs voyages.

Comment se débarrasser de la plupart de ces choses encombrantes? En organisant une vente de garage dans le hall au grand déplaisir de Monsieur Lavigreur.

En fouillant dans les boîtes pour faire le tri, Dodo et Denise tombent sur une poupée: "Ma poupée"" s'écrie Dodo. Denise la corrige: "Ben non, ma noire, souviens-toi, c'était ma poupée à moi." Flashback de deux petites filles de dix ans où on apprend la véritable histoire de la poupée, la petite Denise manipule la petite Dodo à propos de la poupée.

En poursuivant les recherches dans les boîtes, on découvre une pile de 78 tours des vedettes de leurs 15 ans. Dodo n'en revient pas: elle a retrouvé le disque du premier slow qu'elle a dansé avec son premier chum lors d'un party d'épluchette de blé d'inde à la maison de campagne de sa marraine. On revit en flashback le party pour s'apercevoir que Denise aussi a dansé un slow avec le même gars.

Après le reminiscing, on termine avec la vente de garage.

2) Le mariage juif

Denise a un ami juif, Nathan, qui fait le commerce de la fourrure à New York et à Montréal où il a un petit bachelor dans le building. Nathan a un gros problème: il doit marier sa fille (obligée?) dans la plus stricte intimité parce que son ex-femme (la mère de la mariée) est décédée récemment. La salle communautaire du building n'est pas libre. Que faire? Denise propose de faire la réception à l'appartement. (Sans vraiment consulter Dodo?)

La belle-famille est orthodoxe, tout doit être strictement casher: le buffet, la réception, le party, etc. Nathan demande à Denise d'organiser un petit spectacle avec danseurs, etc. Il manque un danseur, on déguise Gustave pour la circonstance, il participe à la danse du verre cassé comme dans *Fiddler on the roof*. C'est la verrerie offerte par Lavigreur qui passe au cash.

Autres éléments possibles: la bouffe est en retard, le rabin a fait un flat. Gustave fabrique ses célèbres sandwiches aux cretons pour faire patienter les invités avec un succès très relatif. Le rabin arrive, face-à-face avec Gustave déguisé ou avec Dodo en p'tit garçon d'honneur.

Pour Dodo: ou bien elle remplace le petit garçon d'honneur parce que le vrai a les oreillons et est resté à New York; ou bien elle remplace la chanteuse yiddish dans son tour de chant traditionnel.

On peut aussi faire une mini-cérémonie de mariage juif.

Projet de scénario pour l'émission *Moi et l'autre*. 15 ans après, 1995-1997, Archives nationales à Montréal, Fonds Jean-Pierre Plante, (06M,P914,S2,SS2,D10).

Le P967 Fonds Antoine Desilets : autre figure majeure du photojournalisme au Québec. Il contient près de 43 000 photographies.

Yvan Ducharme, comédien, humoriste, écrivain et peintre, 1960-1970, Archives nationales à Montréal, Fonds Antoine Desilets, (06M.P697.S1.SS1.SSS4.D66), Antoine Desilets.



Le fonds P129 est à Trois-Rivières. Le fonds P939 se situe à Québec. Les autres fonds se trouvent à Montréal.

2.6 Fonds Gouvernementaux

Jusqu'à présent, les fonds mentionnés concernaient des personnes et des organismes privés. Des organismes publics sont mandatés pour assurer l'encadrement de la culture, et donc de l'humour. Les prochains fonds témoignent de la vision de ce domaine à travers le regard gouvernemental⁴⁰.

Le E6 Fonds Ministère de la Culture et des Communications (MCC) concerne l'organisme public de premier plan responsable de la culture au Québec. Le fonds principal est situé à Québec. Des parties se retrouvent à Montréal, Gatineau, Rimouski, Rouyn-Noranda, Saguenay, Sept-Îles, Sherbrooke et Trois-Rivières. Afin de respecter le principe de territorialité, les bureaux régionaux d'un organisme public versent des documents au centre d'archives de leur région.

Le E10 Fonds Ministère des Communications porte sur ce ministère avant sa fusion avec la culture en 1994. On y retrouvera notamment plus de 590 000 photographies concernant divers reportages produits par le ministère. Le fonds principal se retrouve à Québec. Des parties sont situées à Montréal, Rimouski, Rouyn-Noranda, Saguenay, Sept-Îles et Trois-Rivières.

⁴⁰ À noter que les organismes publics versent leurs archives en vertu de la *Loi sur les archives* et de leur calendrier de conservation.

Le E225 Fonds Conseil des arts et des lettres du Québec est un organisme majeur de soutien financier à la culture. On y retrouve notamment les programmes établis par le Conseil. Le fonds principal se retrouve à Québec, alors qu'une partie est située à Montréal.

Le E276 Fonds Société de développement des entreprises culturelles est un autre organisme public majeur dans l'administration d'aide financière à la culture. Le fonds se retrouve à Montréal.

CONCLUSION

L'acquisition d'archives à BAnQ prend en considération plusieurs éléments, à travers les différentes étapes du processus. À l'aide d'outils, tels la politique d'acquisition, le cadre conceptuel et la catégorisation des fonds d'archives, l'institution tend à diminuer la part de la subjectivité de l'évaluation. Un tel processus permet d'acquérir de nombreuses archives sur diverses thématiques, dont l'humour.

En dépit de toute la documentation archivée existante, il reste de nombreux pans de l'humour à mieux documenter au sein des collections de BAnQ. D'autres artistes humoristiques ou institutions feront assurément leur entrée aux archives nationales au courant des prochaines années.

La publication en 2025 du Guide des archives de l'humour pourrait amener une hausse des offres en provenance de ce milieu, que ce soit pour BAnQ ou pour d'autres services d'archives. Il sera intéressant de voir quel sera l'impact de ce guide sur l'évolution et l'état de conservation des archives de l'humour et sur la façon dont il facilitera la tâche de sélection de potentielles personnes donatrices.

BIBLIOGRAPHIE

- Bibliothèque et Archives nationales du Québec. (2005). *Normes et procédures archivistiques de la Direction générale des Archives de BAnQ – Chapitre sur le tri*, 29 septembre.
- Bibliothèque et Archives nationales du Québec. (2006). *Politique d'acquisition des archives privées (P-9)*. [En ligne] <https://www.banq.qc.ca/politique-dacquisition-des-archives-privees-p-9/>
- Bibliothèque et Archives nationales du Québec. (2019). *L'évaluation archivistique à Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) : Approche et cadre conceptuel*. [En ligne] <https://www.banq.qc.ca/notre-institution/les-outils-mis-la-disposition-des-professionnels-de-linformation/>
- Bibliothèque et Archives nationales du Québec. (2020). *Stratégie d'acquisition des archives privées de Bibliothèque et Archives nationales du Québec*.
- Bibliothèque et Archives nationales du Québec. (2021). *Directive sur le comité consultatif sur les archives privées*. [En ligne] <https://www.banq.qc.ca/directive-sur-le-comite-consultatif-sur-les-archives-privees-d-3/>
- Bibliothèque et Archives nationales du Québec. (2025a). *Advitam*. [En ligne] <https://advitam.banq.qc.ca/>
- Bibliothèque et Archives nationales du Québec. (2025b). *BAnQ Numérique*. [En ligne] <https://numerique.banq.qc.ca/>
- École nationale de l'humour, Association des professionnels de l'industrie de l'humour, Observatoire de l'humour, Bibliothèque et archives nationales du Québec. (2025). *Guide des archives de l'humour*. [En ligne] <https://www.banq.qc.ca/notre-institution/les-outils-mis-la-disposition-des-professionnels-de-linformation/>
- Loi sur le droit d'auteur* (L.R.C. (1985), ch. C-42). <https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/c-42/index.html>
- Loi sur les archives* (RLRQ, chapitre A-21.1).
- Proulx, L.-A (1921). *Rapport de l'Archiviste de la province de Québec*. Québec : Imprimeur de sa Majesté le Roi [En ligne] <https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2276290>
- Règlement sur le dépôt légal des documents publiés autres que les films* (RLRQ, chapitre B-1.2, règlement 1) <https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/rc/B-1.2,%20r.%201>

L'AUTEUR

Jonathan Alexandre-Pimparé, est archiviste à Bibliothèque et Archives nationales du Québec. Il a notamment collaboré à l'élaboration du Guide des archives de l'humour.
jonathan.pimpare@banq.qc.ca

NOTICES DES FONDS MENTIONNÉS

- MSS206 Fonds Théâtre des Variétés : <https://advitam.banq.qc.ca/notice/523378>
MSS210 Fonds Raymond Dubé : <https://advitam.banq.qc.ca/notice/296775>
MSS433 Fonds Jean Grimaldi : <https://advitam.banq.qc.ca/notice/527357>
MSS461 Fonds Comédie Canadienne, Théâtre de la Comédie Canadienne et Fondation Nationale de la Comédie : <https://advitam.banq.qc.ca/notice/529147>
MSS471 Collection Gilles Latulippe : <https://advitam.banq.qc.ca/notice/530463>
MSS474 Fonds Claude Meunier : <https://advitam.banq.qc.ca/notice/531628>
- P48 Fonds Conrad Poirier : <https://advitam.banq.qc.ca/notice/537101>
P129 Fonds Studio Henrichon (1981) inc. : <https://advitam.banq.qc.ca/notice/422757>
P155 Fonds Anthony Delatri : <https://advitam.banq.qc.ca/notice/954974>
P173 Fonds Roland Berthiaume : <https://advitam.banq.qc.ca/notice/574159>
P575 Fonds Jean-Marc Phaneuf : <https://advitam.banq.qc.ca/notice/586500>
P682 Fonds André Pijet : <https://advitam.banq.qc.ca/notice/594758>
P687 Fonds André-Philippe Côté : <https://advitam.banq.qc.ca/notice/335262>
P700 Fonds Éric Godin : <https://advitam.banq.qc.ca/notice/612067>
P716 Fonds Raoul Hunter : <https://advitam.banq.qc.ca/notice/338174>
P765 Fonds Yvon Deschamps : <https://advitam.banq.qc.ca/notice/625706>
P779 Fonds Journal Métro-Express : <https://advitam.banq.qc.ca/notice/627702>
P790 Fonds Albert Chartier : <https://advitam.banq.qc.ca/notice/630508>
P821 Fonds Société des Créateur(trice)s et Ami(e)s de la Bande Dessinée de la région de Québec : <https://advitam.banq.qc.ca/notice/351467>
P825 Fonds Jacques Gagnier : <https://advitam.banq.qc.ca/notice/641906>
P833 Fonds La Presse : <https://advitam.banq.qc.ca/notice/642528>
P836 Fonds Maurice Macot : <https://advitam.banq.qc.ca/notice/670360>
P844 Fonds Jacques Hurtubise : <https://advitam.banq.qc.ca/notice/671391>
P851 Fonds Clémence DesRochers : <https://advitam.banq.qc.ca/notice/671802>
P861 Fonds Albert Brie : <https://advitam.banq.qc.ca/notice/672732>
P888 Fonds Dominique Michel : <https://advitam.banq.qc.ca/notice/675928>
P909 Fonds Jean Bissonnette : <https://advitam.banq.qc.ca/notice/678856>
P914 Fonds Jean-Pierre Plante : <https://advitam.banq.qc.ca/notice/678979>
P919 Fonds Jean-Guy Moreau : <https://advitam.banq.qc.ca/notice/679266>
P924 Fonds Ligue nationale d'improvisation : <https://advitam.banq.qc.ca/notice/679876>
P939 Fonds Rainville photographe : <https://advitam.banq.qc.ca/notice/363823>
P965 Fonds Lucien Émond : <https://advitam.banq.qc.ca/notice/364104>
P967 Fonds Antoine Desilets : <https://advitam.banq.qc.ca/notice/611377>
P10020 Fonds Les Productions 3M [pièce de théâtre Broue] : <https://advitam.banq.qc.ca/notice/1015194>
P10047 Fonds Rose Ouellette : La Poutine : <https://advitam.banq.qc.ca/notice/1162650>
- E6 Fonds Ministère de la Culture et des Communications
- Québec : <https://advitam.banq.qc.ca/notice/1>
 - Montréal : <https://advitam.banq.qc.ca/notice/499680>
 - Gatineau : <https://advitam.banq.qc.ca/notice/725992>
 - Rimouski : <https://advitam.banq.qc.ca/notice/571>
 - Rouyn-Noranda : <https://advitam.banq.qc.ca/notice/758147>

- Saguenay : <https://advitam.banq.qc.ca/notice/14107>
- Sept-îles : <https://advitam.banq.qc.ca/notice/797003>
- Sherbrooke : <https://advitam.banq.qc.ca/notice/440913>
- Trois-Rivières : <https://advitam.banq.qc.ca/notice/421399>

E10 Fonds Ministère des Communications

- Québec : <https://advitam.banq.qc.ca/notice/232823>
- Montréal : <https://advitam.banq.qc.ca/notice/511504>
- Rimouski : <https://advitam.banq.qc.ca/notice/896>
- Rouyn-Noranda : <https://advitam.banq.qc.ca/notice/758168>
- Saguenay : <https://advitam.banq.qc.ca/notice/14619>
- Sept-Îles : <https://advitam.banq.qc.ca/notice/797006>
- Trois-Rivières : <https://advitam.banq.qc.ca/notice/421575>

E225 Fonds Conseil des arts et des lettres du Québec

- Québec : <https://advitam.banq.qc.ca/notice/296340>
- Montréal : <https://advitam.banq.qc.ca/notice/520895>

E276 Fonds Société de développement des entreprises culturelles :
<https://advitam.banq.qc.ca/notice/521069>

Pour la recherche de fonds par catégories :

- Arts de la scène :

<https://advitam.banq.qc.ca/resultats?state=eyJzZWZFY2hTdGF0ZSI6eyJzZWZFY2hUeXBlljoiQURWQU5DRUQlLCJzZWZFY2hQYXJhbXMiOnsiY3JpdGVyaWEiOltlIm9wZXJhdG9yIjpudWxsLCEuYWw1IjoiY2F0ZWdvcmlhc0ZvbmlRzVGV4dE5ldHRveWUiLCJzb2xyU2VhcmNoVHlwZSI6IkNPTIRJRU5UX1RPVVNfTEVVTX01PVFMiLCJ2YWx1ZSI6IkFydHMqZGUgbGEgc2PDqG5lIn1dLCJjb2Ric0NlbnRyZUFyY2hpdmUiOltldLCJ0eXBISW50ZXJ2YWxEYXRlljoiW50ZXJ2YWw1LCJhbm5lZURhdGVEZWJ1dEV4dHJlbWUiOm51bGwslmFubmVIRGF0ZUZpbkV4dHJlbWUiOm51bGwslmR5cGVzVW5pdGUiOltldLCJ0eXBic0NsYXNzZUZvbmlRzljpbXSwiY29kZXNDbGFzc2VGb25kcyl6W10sImdlbnJlc0dlbmVyYXV4IjpbXSwiZ2VucmVzU3BIY2lmaXF1ZXMlOltldSwibXV0YWJsZVNIYXJjaFBhcmFtcyl6eyJjcml0ZXJpYSI6W3sib3BlcmF0b3liOm51bGwslm5hbWUiOiJjYXRIZ29yaWVzRm9uZHNuZXh0TmV0dG95ZSI6InNvbHJTZWZFY2hUeXBlljoiQ09OVEIFTIRfVE9VU19MRVNfTU9UUYlslmZhbHVlljoiQXJ0cyBkZSBsYSBzY8QobmUifV0sImNvZGVzQ2VudHJlQXJjaGl2ZSI6W10sInR5cGVJbnRlcjZhbERhdGUiOjIjpbmRlcjZhbCIsImFubmVIRGF0ZURlYnV0RXh0cmVtZSI6bnVsbCwiYW5uZWVEYXRIRmluRXh0cmVtZSI6bnVsbCwidHlwZXNVbml0ZSI6W10sInR5cGVzQ2xhc3NIRm9uZHMlOltldLCJjb2Ric0NsYXNzZUZvbmlRzljpbXSwiZ2VucmVzR2VuZXJhdXqiOltldLCJnZW5yZXNTcGVjaWZpcXVlcyl6W119fX0>

- Télécommunications :

<https://advitam.banq.qc.ca/resultats?state=eyJzZWZFY2htdGF0ZSI6eyJzZWZFYyY2hUeXBlljoiQURWQU5DRUQiLCJzZWZFYyY2hQYXJhbXMiOnsiY3JpdGVyaWEiOlt7Im9wZXJhdG9ylipudWxsLCCJuYW1lIjoieY2F0ZWdvcmllc0ZvbmcRzVGV4dE5ldHRveWUiLCJzb2xyU2VhcmNoVHlwZSI6IkNPTIRJRUSUX1RPVVNfTEVTX01PVFMiLCJ2YWx1ZSI6InTDQWZDQWNvbW11bmliYXRpb25zLn1dLCJjb2Ric0NiBnRyZUFyY2hpdmUiOlt dLCJ0eXBISW50ZXJ2YWxeYXRlIjoiaW50ZXJ2YWwiLCJhbm5lZURhdGEZSWJ1dEV4dHJlbWUiOm51bGwslmFubmVIRGF0ZUZpbkV4dHJlbWUiOm51bGwslmR5cGVz VVW5pdGUiOlt dLCJ0eXBic0NsYXNzZUZvbmcRzljp bXS wi Y29kZXND bGFzc2VGb25kc y l6 W10sImdlbnJlc0dlbmVyYXV4I l j p b X S w i Z 2 V u c m V z U 3 B I Y 2 l m a X F 1 Z X M i O l t d f S w i b X V 0 Y W J s Z V N I Y X J j a F B h c m F t c y l 6 e y J j c m l 0 Z X J p Y S I 6 W 3 s i b 3 B l c m F 0 b 3 l i O m 5 1 b G w s l m 5 h b W U i O i J j Y X R I Z 2 9 y a W V z R m 9 u Z H N U Z X h 0 T m V 0 d G 9 5 Z S I s I n N v b H J T Z W F y Y 2 h U e X B I l j o i Q 0 9 O V E I F T I R f V E 9 V U 1 9 M R V N f T U 9 U U y I s I n Z h b H V l I j o i d M O p b M o P y 2 9 t b X V u a W N h d G l v b n M i f V 0 s l m N v Z G V z Q 2 V u d H J l Q X J j a G I 2 Z S I 6 W 1 0 s I n R 5 c G V J b n R l c n Z h b E R h d G U i O i J p b n R l c n Z h b C l s I m F u b m V I R G F 0 Z U R I Y n V 0 R X h 0 c m V t Z S I 6 b n V s b C w i Y W 5 u Z W V E Y X R I R m l u R X h 0 c m V t Z S I 6 b n V s b C w i d H l w Z X N V b m l 0 Z S I 6 W 1 0 s I n R 5 c G V z Q 2 x h c 3 N I R m 9 u Z H M i O l t d L C J j b 2 R l c 0 N s Y X N z Z U Z v b m R z l j p b X S w i Z 2 V u c m V z R 2 V u Z X J h d X q i O l t d L C J n Z W 5 y Z X N T c G V j a W Z p c X V l c y l 6 W 1 1 9 f X 0>

ANNEXE 1 – CRITÈRES D'ÉVALUATION

Représentativité

C'est la capacité de fournir un témoignage significatif sur un sujet, en jugeant :

- du caractère décisionnel de l'information,
- de la densité de l'information, soit la capacité de documenter de manière condensée, et
- de la complémentarité à d'autres sources documentaires, comme les autres fonds.

La notion de représentativité s'oppose à celle d'exhaustivité, qui veut traiter un sujet de façon intégrale. Il est presque impossible d'être exhaustif sur un sujet donné. BAnQ valorise la représentativité.

Rareté

Ce critère se définit par le caractère singulier des archives, possédant un élément peu souvent rencontré. Il peut s'agir d'une rareté

- matérielle : le support en soi est inusité, comme du parchemin ou du vélin;
- informationnelle : les documents contiennent des informations qu'il est très rare de retrouver dans d'autres documents;
- contextuelle : la création des documents s'est faite à un moment où peu d'information a été produite.

Preuve crédible

On doit pouvoir faire confiance au contenu des archives conservées. L'information doit donc être :

- authentique : l'information est bien ce qu'elle prétend être;
- fiable : l'information est constituée dans un contexte rigoureux;
- intégrale : l'information est complète, non altérée et sur un support stable.

Communicabilité

Ce critère s'applique sur la facilité de promouvoir l'information, soit par l'accessibilité :

- cognitive : facilité de comprendre l'information. Une information trop complexe limite grandement le potentiel d'utilisation;
- juridique : autorisation légale de consulter l'information. Il peut s'agir de restrictions légales ou de limites imposées par la personne donatrice;
- Matérielle : possibilité de lire le document. Un document trop endommagé et illisible devient désuet. Cet aspect doit prendre en considération les capacités physiques, en termes d'espace, et technologiques.

Exploitabilité

C'est la capacité à répondre aux besoins de recherche, selon différentes catégories de clientèles (généalogie, recherche historique, recherche scientifique, etc.). Cet aspect prend en compte le potentiel de mise en valeur.

Contexte organisationnel

Une acquisition doit se faire en respectant le cadre légal et réglementaire en vigueur, les politiques et orientations gouvernementales ainsi que les ressources disponibles pour traiter les archives.

ANNEXE 2 – PRINCIPES GUIDANT L'ACQUISITION D'ARCHIVES PRIVÉES

Principe directeur

BAnQ veut être le plus représentatif possible de la société québécoise. Le but est de constituer une identité collective nationale. La constitution d'une telle identité nécessite de posséder des archives, éléments d'histoire, sur différents pans de la société québécoise.

Besoins scientifiques

La conservation d'archives se fait en prévision de besoins futurs en recherche. Il faut prévoir quels seront ces besoins. Une telle évaluation se fait notamment avec l'aide de spécialistes de divers milieux.

Provenance et respect des fonds

Principe archivistique fondamental. Il dicte de maintenir des documents dans leur fonds respectif et de les classer en fonction de la personne ayant créé les documents. Un fonds d'archives est donc constitué selon la personne plutôt que le sujet. Il s'oppose au principe de collection, dont le classement est effectué selon des thématiques, comme on peut le retrouver en bibliothèque.

Territorialité

Autre principe archivistique fondamental. Il dicte de conserver les archives sur le territoire qui leur est le plus naturel. La meilleure compréhension des documents est possible lorsqu'ils sont dans leur environnement de proximité.

Complémentarité avec les services d'archives partenaires

Plusieurs organismes procèdent à l'acquisition de fonds d'archives au Québec. BAnQ veut respecter les champs d'acquisition de ses différents partenaires. Certaines offres de donation peuvent ainsi être redirigées vers ces partenaires.

Capacité à rendre les archives accessibles

Le but de conserver des archives est qu'elles soient consultées et utilisées. On veut limiter le plus possible les restrictions d'accès.

Supports, sources et formats

L'acquisition se fait sur des archives présentes sous diverses formes. Il peut s'agir de supports analogiques, tels que des documents textuels, des négatifs, des cartes et des plans. Il peut aussi s'agir de supports numériques, tels des disques durs, CD, DVD.

Les formats numériques sont aussi très variés : Word, PDF, Tiff, MP4, etc.

Mode d'acquisition

BAnQ procède à l'acquisition par donation ou par legs. En de très rares occasions, BAnQ peut procéder à l'achat de documents.

Aussi, l'acquisition de fonds d'archives est priorisée par rapport aux collections. Un fonds représente un ensemble de documents naturellement produit par une personne au cours de sa vie. La collection représente un ensemble artificiellement constitué, généralement sur une thématique. Les fonds permettent de témoigner directement de la vie des personnes.

ANNEXE 3 – CATÉGORISATION DES FONDS D'ARCHIVES PRIVÉES

Catégories surreprésentées	Catégories suffisamment représentées	Catégories sous-représentées
Arts de la scène Associations / regroupements Familles Littérature / rédaction Télécommunications	Arts appliqués Commerces Politique Territoires	Administration Arts visuels / plastiques Conflits et rébellions Droit Éducation Établissements patrimoniaux Industries Municipal Patrimoine religieux Peuples autochtones Santé et services sociaux Sciences humaines et sociales Sciences naturelles / sciences pures Sécurité publique Transport

ANNEXE 4 – PLAN DE CLASSIFICATION SIMPLIFIÉ DU GUIDE DE L’HUMOUR

01 Administration

- 01-100 Constitution et historique*
 - 01-110 Documents constitutifs
 - 01-120 Historique
- 01-200 Gestion administrative*
 - 01-210 Organisation administrative
 - 01-220 Planification administrative
- 01-230 Réglementation*
 - 01-240 Contrôle administratif
- 01-300 Direction*
 - 01-310 Assemblées générales
 - 01-320 Conseil d’administration
 - 01-330 Comités ad hoc et groupes de travail
- 01-400 Gestion des documents et des archives*
 - 01-410 Gestion des formulaires
 - 01-420 Gestion documentaire
- 01-500 Affaires juridiques*
 - 01-510 Lois, décrets et règlements
 - 01-520 Avis juridiques
 - 01-530 Réclamations et poursuites judiciaires
 - 01-540 Gestion des contrats

02 Ressources humaines

- 02-100 Organisation du travail*
 - 02-110 Répartition des tâches
 - 02-120 Distribution des ressources
- 02-200 Gestion du personnel*
 - 02-210 Recrutement
 - 02-220 Mouvements du personnel
- 02-300 Dossiers du personnel*
 - 02-310 Dossier du personnel volet administratif
 - 02-320 Dossier du personnel volet santé
 - 02-330 Dossier du personnel volet rémunération
- 02-400 Conditions de travail*
 - 02-410 Horaire de travail
 - 02-420 Rémunération
 - 02-430 Avantages sociaux
 - 02-440 Formation et perfectionnement
 - 02-450 Relations de travail
 - 02-460 Santé et sécurité au travail

03 Ressources financières

- 03-100 Gestion comptable*
 - 03-110 Gestion du budget
 - 03-120 Registres comptables
 - 03-130 Vérification
- 03-200 Gestion des engagements budgétaires*
 - 03-210 Gestion des revenus
 - 03-220 Gestion des dépenses
 - 03-230 Gestion salariale
- 03-300 Gestion des sources de financement*
 - 03-310 Subventions
 - 03-320 Donations
- 03-400 Services bancaires*
 - 03-410 Opérations bancaires
 - 03-420 Emprunts et placements
- 03-500 Fiscalité*
 - 03-510 Impôts
 - 03-520 Taxes

04 Ressources mobilières et immobilières

- 04-100 Gestion des fournisseurs*
 - 04-110 Répertoires et outils d’information
 - 04-120 Offres promotionnelles
- 04-200 Gestion des biens mobiliers*
 - 04-210 Dossiers de biens mobiliers
 - 04-220 Inventaire
- 04-300 Gestion des biens immobiliers*
 - 04-310 Acquisition, cession et utilisation des biens immobiliers
 - 04-320 Construction, entretien et réparation des biens immobiliers
 - 04-330 Gestion de la sécurité

05 Communications et relations publiques

05-100 Activités de communication

05-110 Plans d'actions et échéanciers

05-120 Publications

05-200 Représentation et promotion

05-210 Cérémonies officielles et événements spéciaux

05-220 Expositions et lancements

05-230 Colloques et congrès

05-240 Publicité et marketing

05-300 Relations avec les médias

05-310 Revues de presse

05-320 Communiqués de presse

05-330 Conférences de presse et entrevues

05-400 Gestion du site Web et des médias sociaux

05-410 Gestion du site Web

05-420 Gestion des médias sociaux

05-500 Relations externes

05-510 Relations avec le public

05-520 Relations d'affaires

05-600 Recherche et études

05-610 Veille informationnelle

05-620 Enquêtes et sondages

05-700 Rayonnement de l'organisation

05-710 Prix, reconnaissances et honneurs

05-720 Discours et hommages

06 Artistes et humoristes

06-100 Vie personnelle

06-110 Relations familiales et sociales

06-120 Écrits personnels

06-130 État civil

06-200 Vie professionnelle

06-210 Éducation et formation

06-220 Emplois

06-230 Relations professionnelles

06-240 Portraits et entrevues

06-250 Nominations, prix et distinctions

07 Productions humoristiques

07-100 Conception et création

07-110 Élaboration de contenu

07-120 Éléments techniques

07-200 Œuvres finales

07-210 Spectacles vivants

07-220 Œuvres vidéo et cinéma

07-230 Œuvres audio

07-240 Œuvres écrites

07-250 Arts graphiques

07-300 Promotion

07-310 Matériel promotionnel

07-320 Publicités et campagnes de marketing

07-400 Diffusion

07-410 Relations avec les diffuseurs

07-420 Logistique de tournée et distribution

07-430 Billetterie

07-500 Réception de l'œuvre

07-510 Critiques

07-520 Entrevues

07-530 Statistiques

08 Formation et perfectionnement

08-100 Formation académique

08-110 Écriture

08-120 Interprétation

08-130 Scénarisation

08-140 Industrie (hors création)

08-200 Ateliers

08-210 Écriture

08-220 Interprétation

08-230 Scénarisation

08-240 Industrie (hors création)